

L'achat d'une toilette économe en eau

CE QU'IL FAUT RECHERCHER À L'ACHAT D'UNE TOILETTE

Que vous achetiez une nouvelle maison, que vous rénoviez une propriété ou que vous vous décidiez enfin à mettre votre salle de bains à votre goût, le choix d'une toilette peut s'avérer – on l'oublie souvent – l'une des plus importantes décisions que vous aurez à prendre.

Une toilette de grande qualité peut vous aider à économiser de l'argent, à protéger l'environnement et à conserver l'eau, sans sacrifier sa performance ni votre tranquillité d'esprit. Par contre, choisir la mauvaise toilette pourrait vous faire gaspiller des dollars durement gagnés.

Compte tenu du fait que plus de 1 000 différents modèles de toilette sont offerts dans le commerce, voici

des conseils pour y voir clair et choisir la toilette qui convient le mieux à votre famille.

LE RAPPORT MAP : RENSEIGNEZ-VOUS AVANT D'ACHETER

En 2003, afin d'éclairer les décisions des consommateurs, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) s'est jointe à l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) et à presque deux douzaines de partenaires du domaine municipal et résidentiel disséminés au Canada et aux États-Unis pour créer le programme appelé *Test du niveau maximal de rendement des toilettes* (Maximum Performance [MaP] Testing Program).

L'initiative avait pour objectif de mettre à l'essai une grande variété de modèles de toilette courants dans des conditions d'essai représentatives d'un usage réel. Par la suite, on a attribué une cote à chaque modèle en fonction de sa performance globale.

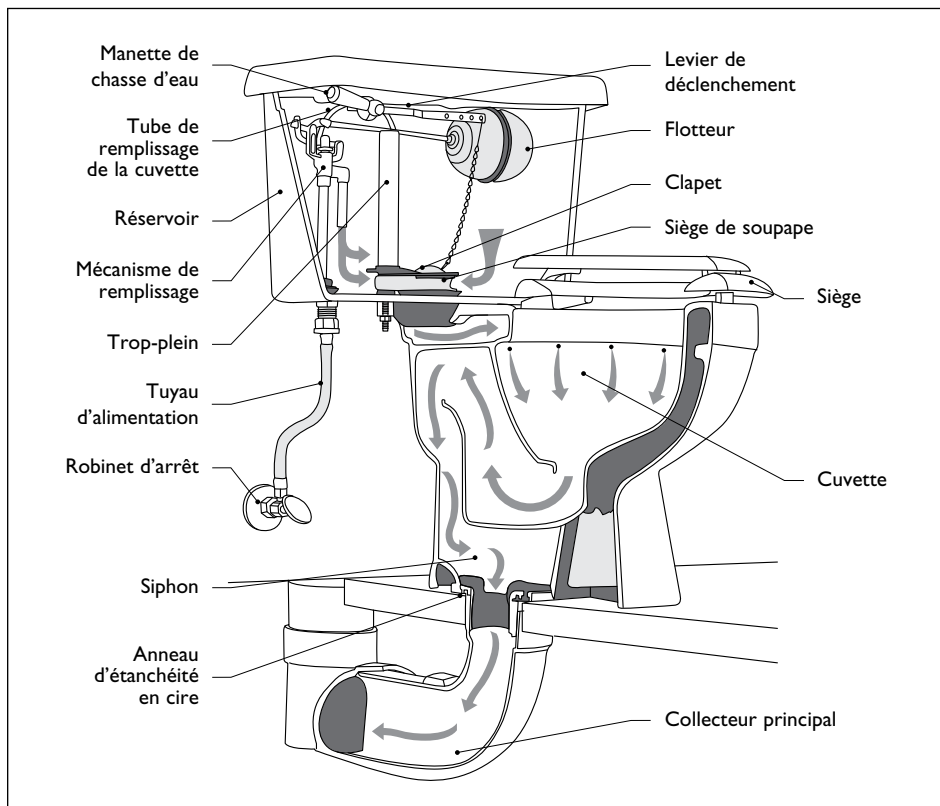


Figure 1 Les éléments d'une toilette

Le rapport MaP qui en découle renferme de précieux renseignements pour aider les consommateurs à comparer différentes toilettes et à décider du modèle qui leur convient le mieux. Ce rapport est mis à jour régulièrement afin d'y ajouter les modèles les plus récents et de tenir compte des modifications apportées aux normes de rendement. On obtient la version la plus à jour gratuitement en consultant le site Web de l'ACEPU au www.cwwa.ca.

Certaines municipalités du Canada offrent maintenant une remise sur les modèles qui ont obtenu une cote supérieure dans le cadre de ce rigoureux programme.

POUR COMPRENDRE LES TABLEAUX DU RAPPORT « MAP »

Pour les consommateurs, l'information la plus utile dans le rapport MaP se trouve probablement dans les tableaux annexés au rapport, là où plus de 600 modèles de toilette courants sont classés selon leur fabricant et leur rendement nominal. Pour faciliter la consultation, les cotes sont assorties de codes de couleur selon le genre de toilette et son niveau de rendement. De plus, l'une des annexes dresse une liste des modèles de toilette selon la performance offerte.

Les consommateurs peuvent utiliser ces tableaux pour découvrir les modèles qui ont reçu la cote globale la plus élevée ou, s'ils ont déjà un modèle de toilette ou un fabricant en tête, ils peuvent consulter la liste selon le modèle et le fabricant pour en repérer les caractéristiques et la performance par rapport à des modèles semblables.

De prime abord, ces tableaux peuvent sembler intimidants, mais le consommateur moyen n'aura que quelques éléments à garder à l'esprit pour trouver rapidement et aisément l'information dont il a besoin.

D'abord, les consommateurs ne devraient consulter que les modèles de toilette qui se trouvent dans les rangées qui affichent soit le code de couleur **rose** (toilettes à chasse de 6 L, à réservoir pressurisé ou à commande assistée), **vert pâle** (toilettes à chasse de 4 L, à réservoir pressurisé) ou **blanc** (modèles à gravité et à purge d'air). Tous les modèles des rangées jaunes ou vert foncé sont destinés à un usage commercial seulement. Les éditeurs du rapport MaP ont l'intention tôt ou tard de produire deux rapports séparés : un pour les appareils résidentiels et l'autre pour les appareils commerciaux.

Le prochain élément à consulter est la colonne intitulée « MaP Flush Performance ». Cette colonne indique la quantité de déchets solides en grammes éliminée en une seule chasse. À la suite de ces essais, il est devenu évident que, pour la majorité des consommateurs, toute toilette dont la cote MaP est de 350 g ou plus devrait répondre amplement aux besoins de pratiquement tous les ménages.

Les deux prochaines colonnes indiquent si la toilette répond à la norme Supplementary Purchase Specification (SPS) du Los Angeles Department of Water and Power ou est conforme au programme WaterSense (WS), deux indicateurs importants de performance et d'efficacité. Les exigences de ces deux programmes sont pratiquement identiques, sauf que toutes les toilettes à chasse de 6 L (volume de chasse réel) sont mises à l'essai dans le cadre des exigences de la SPS, alors que toutes les toilettes à volume de chasse de 4,8 L sont soumises aux exigences de WaterSense. Les deux ensembles d'exigences veillent à ce que les modèles de toilette soient dotés de composants de qualité (y compris le mécanisme de remplissage et le clapet), ce qui devrait permettre aux toilettes de continuer d'effectuer la chasse avec le même volume d'eau au fil des ans.

Toute toilette possédant une cote SPS ou WS devrait s'avérer économe en eau et afficher une performance de chasse satisfaisante. Une cote « NE » dans ces colonnes indique que la toilette est à l'heure actuelle *inadmissible* dans le cadre du programme d'essais SPS or WS, habituellement parce que la toilette est destinée au marché commercial plutôt qu'aux habitations.

Les dernières colonnes fournissent des données plus détaillées sur certaines caractéristiques comme :

- le fait que la toilette est un modèle monobloc ou en deux parties;
- la taille du siège de soupape;
- la forme de la cuvette, ronde (R) ou allongée (E);
- la hauteur de la toilette, hauteur normale ou hauteur confortable (indiquée par le symbole ADA [Americans with Disabilities Act]);
- le genre de mécanisme de chasse ou le dispositif de montage; et
- plusieurs autres éléments.

Habituellement, la plupart des toilettes résidentielles ont une cuvette ronde (R), bien que les cuvettes allongées (E) soient de plus en plus courantes, tout comme les cuvettes à une hauteur assurant un confort accru.

Les colonnes ombrées en bleu pâle affichent les modèles qui sont jugés à haute efficacité (désignation « HET »). En règle générale, les toilettes à haute efficacité offrent considérablement plus d'économies d'eau que d'autres toilettes, sans compromettre la performance de chasse. Les toilettes à haute efficacité doivent pouvoir effectuer la chasse avec au plus 4,8 L d'eau. Les modèles à double chasse, c'est-à-dire des toilettes qui offrent le choix au consommateur de chasser 6 L d'eau pour éliminer les déchets solides ou 3 L d'eau pour éliminer les déchets liquides, sont également considérés comme des toilettes à haute efficacité (puisque le volume moyen de chasse d'une toilette à double chasse est conforme à l'exigence de 4,8 L par chasse).

Enfin, il faut s'assurer que le numéro de modèle de l'appareil que vous voulez acheter est identique à celui qui se trouve dans les tableaux du rapport MaP. Puisque de nouveaux modèles de toilette arrivent constamment sur le marché, il faut veiller à ce que le numéro de modèle corresponde exactement aux termes et aux chiffres figurant dans le rapport MaP, autrement il se pourrait que la toilette n'ait pas subi d'essais dans le cadre de ce programme et qu'ainsi, son niveau de performance n'ait pas été évalué.

WATERSENSE : LE GROS BON SENS!

Le rapport MaP constitue un outil de référence commode pour les consommateurs qui veulent effectuer un peu de recherche avant d'acheter. Mais on peut aussi choisir un modèle de toilette qui a été approuvé aux termes du programme WaterSense de l'agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) visant les toilettes à haute efficacité.

Pour recevoir l'étiquette WaterSense, la toilette doit pouvoir chasser au moins 350 g de déchets en une seule chasse, ce qui est normalement plus que suffisant pour la grande majorité des ménages, puisque le volume moyen de déchets chassé par les toilettes dépasse rarement 150 g.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Outre la performance de chasse, d'autres éléments méritent d'être pris en compte lors de l'achat d'une toilette. En voici quelques-uns.

Dimensions hors tout

Dans la grande majorité des maisons d'Amérique du Nord, la dimension hors tout (la distance entre le mur situé à l'arrière de la toilette et le centre de la bride de plancher) prévue pour la toilette est de 305 mm (12 po).

Il vaut mieux toutefois mesurer cette distance avant d'acheter afin de confirmer que la nouvelle toilette conviendra à l'espace existant.

Toilette monobloc ou en deux parties

Les toilettes monoblocs (réservoir et cuvette moulés d'une seule pièce) peuvent s'avérer plus faciles à nettoyer et elles sont moins sujettes aux fuites d'eau à la jonction entre le réservoir et la cuvette que les modèles en deux parties. Cependant, les toilettes monoblocs peuvent également être plus coûteuses, plus lourdes et plus difficiles à installer.

Hauteur de la cuvette

Les cuvettes sont offertes en deux hauteurs : la hauteur courante et une hauteur « assurant un confort accru ». Ces dernières étant légèrement plus hautes que les cuvettes courantes, certaines personnes les trouvent plus confortables. Elles peuvent aussi mieux convenir aux personnes de grande taille, qui ont des problèmes aux genoux ou qui ont une déficience. Pour être approuvée par l'Americans with Disabilities Act (ADA), la cuvette doit avoir une hauteur se situant entre 430 et 480 mm (17 et 19 po) depuis le plancher fini jusqu'au dessus du siège.

Forme de la cuvette

Jusqu'à il y a quelques années, presque toutes les toilettes résidentielles étaient dotées d'une cuvette ronde avec un siège en forme de beigne. En revanche, les cuvettes des toilettes dans les immeubles de bureaux, les aéroports et les autres espaces commerciaux avaient tendance à être de forme allongée ou en forme d'œuf. Aujourd'hui, de nombreux propriétaires-occupants choisissent une cuvette allongée pour leur maison. Ce choix est surtout une question de préférence personnelle, bien que les toilettes de forme allongée puissent ne pas convenir aux petites salles de bains.

Simple ou double chasse

À l'origine, les toilettes à double chasse avaient été créées pour économiser l'eau. Toutefois, l'introduction de modèles à chasse simple qui n'utilisent que 4,8 L d'eau ou moins a rendu les toilettes à double chasse un peu moins avantageuses sur ce plan. Le choix entre un modèle à simple chasse et à double chasse est maintenant davantage une question de préférence personnelle que de réelles économies d'eau.

Performance de chasse

Les modèles de toilette affichant les cotes de performance les plus élevées selon le rapport MaP peuvent chasser entre 800 et 1 000 g de déchets.

Pour la plupart des consommateurs cependant, n'importe quel modèle de toilette (de préférence approuvé aux termes du programme WaterSense) ayant une cote de 350 g ou plus sera largement suffisant.

Modèles à gravité ou à réservoir pressurisé

La plupart des toilettes résidentielles fonctionnent simplement par gravité : l'eau est stockée dans un réservoir qui est surélevé par rapport à l'eau de la cuvette. Lorsque la manette de chasse est actionnée, l'eau s'écoule par gravité du réservoir à la cuvette. L'eau est ensuite aspirée de la cuvette par effet de siphon et s'écoule dans le tuyau d'évacuation jusqu'à l'égout. Dans le cas des modèles à réservoir pressurisé, l'eau est stockée dans un conteneur à l'intérieur du réservoir de la toilette, où elle est maintenue à la même pression que l'eau qui alimente la toilette. Lorsque la chasse est actionnée, l'eau sous pression provoque une action de chasse assistée dans la cuvette. Jusqu'à 2003, les modèles à réservoir pressurisé offraient habituellement une meilleure performance que les modèles à gravité. Aujourd'hui toutefois, les toilettes à gravité et les toilettes à réservoir pressurisé offrent une puissance de chasse relativement équivalente, ce qui fait que le choix d'un modèle par rapport à l'autre devient davantage une question de préférence personnelle plutôt que d'efficacité.

Taille du clapet

Sur presque toutes les toilettes en Amérique du Nord, le clapet (ou siège de soupape) a un diamètre de 50 mm (2 po) ou de 75 mm (3 po). En général, un clapet de 75 mm (3 po) de diamètre permettra à l'eau de s'évacuer du réservoir beaucoup plus rapidement, procurant ainsi un meilleur rendement. Et même s'il n'est pas garanti qu'un clapet de 75 mm (3 po) offrira une puissance de chasse supérieure, presque toutes les toilettes à haute performance produites par les principaux fabricants sont maintenant dotées de clapets de cette grandeur.

Diamètre du siphon (action siphonique ou chasse directe)

Jusqu'à tout récemment, pratiquement toutes les toilettes résidentielles d'Amérique du Nord étaient des modèles à action siphonique ou à aspiration, utilisant le siphon naturel créé par la chasse d'eau dans la toilette pour « aspirer » les déchets hors de la cuvette. Plus le siphon de la toilette est petit, plus il est aisé de créer la succion requise. En revanche, les petits siphons rendent le passage des déchets plus difficile. Or, les toilettes à chasse directe utilisent l'eau qui entre dans la cuvette pour « pousser » les déchets à travers le siphon. Puisque ces toilettes ne dépendent pas uniquement de l'action siphonique, le diamètre de leur siphon peut être beaucoup plus gros.

Toutefois, en raison de leur mode de fonctionnement, les toilettes à chasse directe ont tendance à présenter une plus faible surface mouillée dans la cuvette. Quoiqu'elles bloquent moins souvent que les modèles à action siphonique, elles peuvent exiger un nettoyage plus fréquent.

Distance d'acheminement

Malgré certaines appréhensions initiales, des essais exhaustifs ont montré que les toilettes à faible débit fournissent plus d'eau qu'il n'en faut pour transporter les déchets jusqu'à l'égout par les tuyaux d'évacuation. Si votre toilette est souvent bouchée, c'est sans doute parce que le tuyau d'évacuation est partiellement ou entièrement bloqué, et non à cause du mauvais fonctionnement de la toilette.

Réservoir doublé ou non doublé

Les toilettes sont offertes doublées (isolées) ou non doublées. La doublure isolante aide à prévenir la condensation ou le « suintement » qui peut se former à l'extérieur du réservoir lors des mois d'été chauds et humides, en raison de la présence d'eau froide dans le réservoir. Un réservoir doublé n'est peut-être pas nécessaire si votre maison est climatisée, si l'air intérieur est relativement sec et si l'eau municipale ou celle du puits n'est pas trop froide. En cas de doute, consultez un installateur ou un fournisseur de

toilettes pour savoir ce que l'on recommande dans votre région.

Spécification supplémentaire d'achat

Un autre critère de performance à utiliser pour repérer les toilettes à haute performance est la Supplementary Purchase Specification (SPS), créée par le Los Angeles Department of Water and Power afin de mesurer le rendement et la durabilité des toilettes à long terme. Pour répondre à la norme SPS, une toilette doit être dotée de composants résistants aux substances chimiques et qui ne seront pas endommagés par l'exposition au chlore. Elle doit également être munie d'un mécanisme de remplissage piloté (ou équivalent) afin de veiller à ce que le niveau d'eau dans le réservoir demeure à un niveau approprié au fil du temps, quels que soient les changements de pression d'eau. Qui plus est, la toilette ne doit pas posséder de réglage permettant de chasser plus de 7,6 L d'eau. Pour savoir si une toilette répond aux exigences de la SPS, consultez les tableaux du rapport MaP afin d'y trouver le nom et le modèle ou achetez une toilette certifiée WaterSense, ce qui garantit la conformité aux mêmes exigences rigoureuses.

En gardant à l'esprit les considérations qui précèdent, vous devriez être en mesure de choisir une toilette qui convient à votre ménage, à votre portefeuille et à l'environnement.

**Pour en savoir davantage sur les
feuillets « Votre maison » et sur
d'autres produits d'information
relatifs à l'habitation, visitez notre
site Web à l'adresse www.schl.ca.**



62936

©2002, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL
Révision : 2005, 2007, 2010, 2015

23-02-15

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.